



**Partenariat entre Pierre SOUCHE
et
Amap' en BIOce
pour l'année 2025**

Nom du producteur :

Pierre SOUCHE / Le champ du possible

Adresse du producteur : 40 rue de Paris 41270 DROUE

Référente de l'Amap'en BIOce : Marinette HERMELINE

Livraison : Le HANGAR rue de la Tuilerie SERESVILLE 28300 Mainvilliers

le jeudi de 17h15 à 18h00.

Les produits

Savons bio fabrication artisanale

PRODUITS ET TARIFS 2025

Savon DIONYSOS	100 gr	6.50 €
Savon L'Esprit libre	100 gr	6.50 €
Savon Le Solognot	100 gr	6.50 €
Savon Le travailleur	100 gr	6.50 €
Savon L'Adorable	100 gr	6.50 €
Savon L'Aimable	100 gr	6.50 €
Savon L'Aromenthique	100 gr	6.50 €
Savon Le Capri'ce	100 gr	6.50 €
Savon Le Profâne	100 gr	6.50 €
Savon ménager L'Etincelant	200 gr	10.00 €
Huile après-piqûres	15ml	9.00 €
Huile "la Radieuse"	50 ml	7.50 €
Huile "la Radieuse"	100 ml	11.50 €
Baume à lèvres	10gr	6.00 €
Baume au calendula	40gr	9.00 €
Baume "le Cascadeur"	40gr	20.00 €
Coffret-cadeau blanc ou noir		2.00 €

Fréquence des livraisons :

Trimestrielles avec des dates à définir

Interruption sur les mois d'été

Engagement du producteur :

Pierre SOUCHE, producteur certifié AB, s'engage à livrer les produits qui lui seront commandés aux dates et heures fixées par l'association, à assurer une présence régulière aux livraisons afin de répondre aux différentes questions des amapiens et de construire une relation de confiance durable et à transmettre son certificat de conformité bio établi par l'organisme de contrôle à l'association à chaque renouvellement.

Engagement de l'Amap'en BIOce :

L'Amap'en BIOce veille au respect par les adhérents de leur engagement de soutien annuel des producteurs, exprimé collectivement et solidairement par le maintien d'un volume de commandes compatible avec l'engagement du producteur à livrer à l'Amap'en BIOce.

L'Amap en BIOce organise la commande des produits par le site AMAP J au plus tard 15 jours avant la 1^{ère} livraison de la période de commande, et organise la distribution des produits.

L'Amap en BIOce organise la collecte du paiement des produits que les adhérents font par chèque à l'ordre de **Pierre SOUCHE**.

L'Amap en BIOce tient le certificat bio disponible pour le produire à la demande des adhérents.

Signature du producteur :

Pour l'Amap en BIOce, signature de la référente : Marinette HERMELINE

Exemplaire signé des 2 parties, disponible auprès de la référente